

EDITORIAL DU MAIRE :

Difficile de rester silencieux à la veille d'une échéance politique aussi importante. Notre commune a exprimé massivement, lors du 1er tour, un choix clair. Une élection, au premier tour c'est une expression de ses convictions, au deuxième tour c'est un choix. La démocratie républicaine se réduit ainsi entre deux options auxquelles on adhère ou pas, et ce malgré les tensions présentes. Notre expression reste quand même primordiale, parce que nous pouvons encore opter pour des valeurs auxquelles nous restons attachés. Le deuxième tour de scrutin est un dilemme pour beaucoup d'entre nous qui avons formulé d'autres valeurs. Que ce choix rejoigne nos idéaux ou pas, il est de notre devoir de l'exprimer. J'espère que la participation sera aussi forte que le 23 avril (89% de votants). Ce dimanche, j'invite donc tous les Germinois à la mairie, à venir déposer leur bulletin. De notre sensibilité politique, choisissons le candidat à qui nous allons accorder une confiance pour que la démocratie existe, et que notre liberté d'expression puisse perdurer. Quelque soit le résultat de ce dimanche 7 mai, le résultat du vote communal massif lors du premier tour reste factuel. Pour ma part, je regrette vivement que les thèmes environnementaux aient été absents lors de ces mois de campagne. J'ose espérer qu'il en soit autrement lorsque nous aurons à élire nos parlementaires courant Juin. Je réitère mon invitation aux déçus du premier tour, à venir exprimer leur choix ce dimanche.

Cordialement à toutes et tous,
Philippe Monnerie

UN POINT D'INFORMATION concernant l'urbanisation en cours aux Fouillais. Sur la route de St Médard, le lotissement des Fouillais voit le jour. Les travaux de terrassement sont pu démarrer grâce à une précommercialisation très satisfaisante. En effet, plus de 20 lots individuels sont déjà réservés sur les 30 proposés. Pour les trois lots dits collectifs, les négociations avancent rapidement avec l'opérateur social Neotoa, permettant d'espérer la réalisation de 16 logements sociaux de type 3. Une troisième parcelle de 1000 m², à laquelle pourrait s'adjoindre une autre de 500 m² encore libre, a été ciblée pour de l'habitat partagé. C'est un choix que nous avons formulé lors des études préalables. Des contacts sont pris avec l'association l'EPOK, pour une recherche de candidats à ce type d'habitat. Cette démarche fait ses preuves en répondant à des souhaits particuliers de mutualisation des espaces. L'habitat réalisé rue de la Scierie est souvent cité en exemple au niveau régional. Notre volonté est de laisser la possibilité de réitérer ce genre de réalisation, économe en terme d'espaces et d'énergie. L'appel à candidatures est lancé.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Basile BACHUS

Né le 15 mars 2017 à RENNES



Avertissement: tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil de l'Echo la naissance de son enfant ou le décès d'un proche et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage est prié d'avertir la Mairie: mairie@stgi.fr

Expositions

**Horaires: Samedi 14h à 19h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h**

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 (ligne directe)
www.artsdille.valdille.fr



DU 06 AU 28 MAI - MELO PEINTURE

Melo, artiste autodidacte exerce pendant 5 ans, dans l'audio-visuel en tant que cheffe décoratrice, assistante et accessoiriste plateau pour des longs métrages, et aussi un peu de théâtre.



En 2015, elle part 8 mois en Amérique du Sud. En Argentine à Tigre sur une île à 1 heure de Buenos Aires, elle rencontre Jose Luis, un professeur à la retraite, qui lui a offert son atelier et sa peinture pour 1 mois de création libre. Prendre le temps de peindre a été un réel déclic : elle décide depuis son retour en France en juillet 2016 d'exposer son travail. Elle peint avec beaucoup de spontanéité, de liberté, sans plan définitif.

Ouverture :

Vendredi 5 Mai 14h à 18h

Jeudi 25 Mai de 10h à 19h

Vendredi 26 Mai de 10h à 19h

Les samedi de 10h à 19h30 et les dimanche de 10h à 18h

Crédits : "le flou"

DU 02 AU 25 JUIN

"L'architecture et le réemploi"

La Villa architecture / Bati Recup - architecture

Le réemploi questionne le métier d'architecte et les modes de vies. A l'heure du zéro déchet, cette exposition permet de découvrir comment la construction architecturale se réconcilie avec l'environnement. Au travers de l'itinérance de l'exposition matière Grise, l'objectif est de présenter un panorama des projets de réemploi dans le monde et en France.

Chaque visiteur de l'exposition pourra faire un tour d'horizon et participer en questionnant son mode de vie avec un



architecte autour d'une maquette Lego. Sur ce temps privilégié, au sein de la galerie, l'architecte met à disposition un outils de transmission qui peut servir à tous.

Cette maquette participative fait l'objet d'une rencontre avec les habitants lors du vernissage le vendredi 02 juin.

Cet événement pour célébrer l'architecture du réemploi met en avant l'esprit « do it yourself ».

Vernissage le vendredi 2 juin à 18h30

Crédits : Bati Recup

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2016

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion 2016, établis par le receveur municipal et présentés conforme aux comptes administratifs 2016, des Budgets soumis par le Maire au Conseil Municipal.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ILLE – AUBIGNÉ

PLUI - CHARTE DE GOUVERNANCE A 19 COMMUNES

Dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015, le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a acté l'intégration de 9 Communes issues de la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné, qui est dissoute, à la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.

Vu la délibération n°18/2017 du 10 janvier 2017 du Conseil de Communauté du Val d'Ille – Aubigné, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** de la nouvelle charte de gouvernance d'élaboration du PLUi avec les 19 communes de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DROIT DES SOLS

Depuis le 01^{er} juillet 2015, les Communautés de Communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné instruisaient les autorisations et déclarations d'urbanisme pour le compte de leurs Communes membres, dans le cadre d'un service mutualisé d'instruction du droit des sols formalisé par convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'extension du service commun de l'instruction du droit des sols aux 19 communes membres du territoire de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné ; **VALIDE** le projet de convention modifiée.

COMITÉ DE PILOTAGE BIODIVERSITÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes sollicite la désignation d'un représentant au Comité de pilotage « Biodiversité » qui sera le référent élu au sein de ce Comité.

Les caractéristiques de ce Comité de pilotage sont les suivantes :

- Thématiques abordées : programme d'actions bocage et trame verte et bleue soumis aux financements ;
- Objectif principal : chaque année, faire le bilan des actions réalisées et proposer une programmation des actions pour l'année suivante ;
- Objectif secondaire : instance de travail sur des points spécifiques liés au bocage ou à la trame verte et bleue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** Mme GIROUX Véronique, Conseillère Municipale déléguée « Espaces verts » en tant que représentante au Comité de pilotage « Biodiversité » .

ECOLE COMMUNALE : GARANTIE DECENNALE

Au titre du sinistre sur la faïence des sanitaires garçons et du local ménage de l'Ecole, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le devis de la SARL HERPE Anthony de St-Méen-Le-Grand pour la dépose et repose d'un radiateur et de 4 urinoirs pour un montant TTC de 408.00 € ;

VALIDE le devis de la SARL Yann JEGOUZO de St-Méen-Le-Grand pour la fourniture et la pose de la faïence pour un montant TTC de 2475.24 € ;

DONNE Quitus à l'assureur et à l'entreprise moyennant le versement de la somme de 2 883.24 € TTC correspondant au coût des travaux de réfection.

QUESTIONS DIVERSES

SECURISATION DU CARREFOUR RD25-RD175

Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé à Monsieur le Vice-président du Conseil Départemental délégué aux Infrastructures concernant les propositions d'aménagement envisagées du carrefour RD25 - RD175. Ce courrier formule l'avis suivant :

« Il nous paraît indispensable que les habitants de St Germain puissent continuer à utiliser la RD 26. En effet, privilégier la RD 25 pour accéder à St Germain n'est pas souhaitable pour différentes raisons :

- son calibre et son profil actuel sont inadaptés à un trafic important. Cette route est inondable, et régulièrement inondée ;

- de nombreux poids lourds liés à l'activité de la SIFDA, entreprise de collecte d'animaux morts, y circulent. Le croisement avec ces PL est dangereux ;

- l'arrivée de St Germain nécessiterait d'emprunter l'avenue de la Gare, qui est une chaussée étroite, où les croisements sont difficiles, l'étréoussse étant figée par la présence d'habitat, le long de cette route ;

- le débouché dans le bourg se fait par deux lacets serrés débouchant sur un stop en côte, difficile à pratiquer.

Privilégier l'accès à Saint-Germain par la RD 25 serait donc soit une erreur importante, soit d'une complexité à régler de façon onéreuse. Bien que l'accès à la RD 175 par la RD 26 soit aujourd'hui compliqué aux heures de trafic matinales, il s'agit là du principal exutoire qu'il faut à tout prix conserver.

Actuellement, le tourne à droite vers Rennes ne pose pas de problème majeur, au contraire du tourne à gauche vers St Aubin-Liffgré, mais les habitués savent sur cette infime tranche horaire emprunter un autre itinéraire par les voies communales. De plus, il existe à ce carrefour un arrêt de bus scolaire pour les lycéens. Si pour l'aller vers Rennes, l'arrêt se trouve du bon côté, le dépôt au retour exige des lycéens la traversée de la RD 175, là où la visibilité est faible. La mise en 2x2 voies devra-t-elle supprimer cet arrêt !

Notre inquiétude vis-à-vis de cet aménagement est grande, crainte motivée par le fait qu'il ne restera pas grand investissement à réaliser pour satisfaire des populations amont de leur demande d'accès rapide sur Rennes par la mise en 2x2 voies, dont la conséquence serait très dommageable aux habitants de St Germain, à moins d'un nouvel échangeur !

Pour ce qui est de l'aménagement envisagé, nous formulons quand même notre préférence pour le scénario n° 1 ou 1b. En effet cet aménagement prévoit la rectification de la voie communale du Champ au Bouin, qui risque d'être pratiquée par les Germinois aux heures de pointe. Accompagner l'aménagement RD25xRD175 d'aires de covoiturage semble être également une évidence, puisque l'accès au métro rennais sera sans doute privilégié par cette voie.

Par ailleurs nous demandons donc à ce que soit élaborée une vision globale de l'aménagement de la RD 175 sur le trajet Rennes-St Aubin d'Aubigné, de façon à prévoir la circulation depuis et vers St Germain sur Ille, dont nous craignons l'enclavement à terme. »

RD25 - TRAVAUX RESEAU D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modalités fixées par l'Agence Routière de fermeture du secteur « La Basse Rue - Avenue de La Gare » durant les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2017

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stqi.fr)

ELEMENTS DU BUDGET 2017 DE LA COMMUNE

Remarque : il s'agit d'inscriptions prévisionnelles au budget

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	€	RECETTES	€
Charges de personnel	318 548	Remboursement charges de personnel	15 200
Charges à caractère général (alimentations cantine, frais de fonctionnement et d'entretien des bâtiments/voirie/espaces verts...)	202 399	Impôts et taxes	200 000
		Participations et autres dotations	118 407
		Produits de services (périscolaire, loyers...)	143 471
		Dotations Val d'Ille	121 390
Autres charges (indemnités, SDIS, participation CCAS, subventions...)	52 396	Travaux en régie	10 000
Charges financières (intérêts des emprunts)	18 200		
Amortissements des équipements	2 779		
Virement en investissement (Autofinancement)	70 000	Excédent 2016 reporté	55 854
TOTAL	664 322	TOTAL	664 322

SUBVENTIONS 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ATTRIBUE**, au titre de l'année 2017, les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS LOCALES	
Anciens Combattants – Section St Germain sur Ille	300.00 €
CAFEINE	1 120.00 €
Comité des Fêtes	1 000.00 €
Foyer d'Education Populaire	1 000.00 €
Foyer d'Education Populaire (Jumelage)	1 800.00 €
Pom d'Amis	100.00 €

ORGANISMES EXTERIEURS	
A.D.M.R. – Saint Aubin d'Aubigné	571.41 €

		BUDGET 2017	
LIBELLE	DETAIL	DEPENSES	RECETTES
Acquisitions terrains	Parcelle A308 - Le Bois Lambin	30 300,00 €	33 300,00 €
	Frais de notaire	3 000,00 €	
	TOTAL	33 300,00 €	33 300,00 €
Matériel et outillage de voirie	Divers	1 000,00 €	
	TOTAL	1 000,00 €	- €
Matériel informatique	Fixation vidéoprojecteur	500,00 €	
	Mairie/Ecole	2 050,00 €	
	TOTAL	2 550,00 €	- €
Matériel bureau	Matériel 6ème classe Ecole	1 304,00 €	
	TOTAL	1 304,00 €	- €
Matériel et équipement divers	Illuminations Noël	1 550,00 €	
	Abri bus arrêt Arboretum (Wx en régie)	2 200,00 €	
	120 Ramequins cantine/garderie +divers	1 000,00 €	
	Chauffages élec Ecole	540,00 €	
	Chariot service Cantine	179,00 €	
	Extincteurs	500,00 €	
	Jeux Garderie/Ecole	180,00 €	
	TOTAL	6 149,00 €	- €
Voirie et réseaux	Rampes accès épicerie (en régie)	1 500,00 €	
	Rampe avenue du Tertre (Wx en régie)	132,00 €	
	Liaison piétonne Les Vigne et av La Rabine	19 504,00 €	6 500,00 €
	Travaux sécurisation piéton et marquage au sol	1 200,00 €	
	Complément barrières	660,00 €	
	Marquage au sol	851,00 €	
	TOTAL	23 847,00 €	6 500,00 €
Bâtiments	Séparation élec ancienne Biblio/Salle com	321,00 €	
	Travaux Gîte Cuisine	3 000,00 €	
	Eclairage Ecole (devis à 1 336 €)	1 340,00 €	
	Travaux en régie	1 000,00 €	
	TOTAL	5 661,00 €	- €
Plateau sportif opération 74	Skate Park	1 500,00 €	
	TOTAL	1 500,00 €	- €
Véhicules	Véhicule utilitaire électrique (rbsmnt possible en 2017 de 3 à 4 K suivant TEPCV)	10 100,00 €	
	Véhicule thermique Technique	4 000,00 €	
	TOTAL	14 100,00 €	- €
Restructuration Bibliothèque (Budget prévu au TEPCV: 67 680 € TTC)	TEPCV		41 600,00 €
	Maçonnerie	5 500,00 €	
	Huisseries	19 300,00 €	
	Couverture	15 200,00 €	
	Isolation	8 500,00 €	
	Travaux en régie	3 900,00 €	
	Montant inscrit dans l'attente des devis	15 280,00 €	
	TOTAL	67 680,00 €	41 600,00 €
Cantine - Garderie	MO phase esquisse	5 088,00 €	
	TOTAL	5 088,00 €	- €
Salle de Motricité	Génie civil	12 000,00 €	
	Travaux en régie	3 600,00 €	
	Bâtiment modulaire	106 614,00 €	
	DETR (non attribuée au 04.04.2017)		40 725,42 €
	TOTAL	122 214,00 €	40 725,42 €
Cimetière opération 76	Aménagement et liaison cimetière		4 580,00 €
	Aménagement végétal du cimetière	1 000,00 €	500,00 €
	Travaux en régie	1 000,00 €	
	TOTAL	2 000,00 €	5 080,00 €
Espaces-verts	5 Jardinières en béton	3 100,00 €	
	Divers	1 000,00 €	
	Travaux en régie	500,00 €	
	Plants	640,00 €	
	TOTAL	5 240,00 €	- €
Eclairage public	Rénovation 44 points lumineux (30 016 €)	14 900,00 €	8 400,00 €
	TOTAL	14 900,00 €	8 400,00 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'augmentation de 2.00 % des taux d'imposition 2017 de la Commission « Finances » du 03 avril. Cette proposition d'augmentation est motivée par le programme d'investissements 2017 qui comprend notamment la création d'une salle de motricité, la rénovation de l'éclairage public et l'extension de la Bibliothèque. Cette augmentation s'inscrit également dans l'anticipation du besoin de financement du projet de bâtiment « Cantine-Garderie scolaire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **FIXE** à compter de l'exercice 2017 les taux d'imposition suivants:

Taxe d'Habitation :	12.23 %
Taxe Foncier Bâti :	13.79 %
Taxe foncier non Bâti :	40.14 %

ECOLE COMMUNALE - MATERIEL 6ème CLASSE

Suite au devis présenté par Madame La Directrice de l'Ecole Publique dans le cadre de l'ouverture de la sixième classe, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **CHARGE** Madame La Directrice de l'Ecole d'établir des devis supplémentaires pour cette acquisition de mobilier scolaire; **AUTORISE** Monsieur le Maire, après étude de ces devis, à procéder à l'acquisition de 4 tables biplaces, 8 casiers et 10 chaises dans la limite d'un montant TTC de 1 304 €.

VŒU CONCERNANT LES HORAIRES TER AUTOMNE 2017

La SNCF vient de communiquer sur les nouveaux horaires des TER pour l'automne 2017 qui supprime l'arrêt de 07h08 à Montreuil-sur-Ille, 07h12 à Saint-Médard-sur-Ille et 07h17 à Saint-Germain-sur-Ille alors que de nombreuses voix s'étaient élevées lors de la phase de concertation du public en juillet 2016 pour soulever l'incohérence de cette proposition au regard des usages actuels.

Ce TER est celui qui est le plus utilisé par les Communes desservies à ce jour, pour pouvoir être à 8h à Rennes, horaire notamment du lycée de rattachement Jean-Macé. L'arrivée de la LGV, qui est présentée comme la principale raison de modification des horaires actuels, constitue de fait une baisse de qualité de service pour la desserte locale de ces Communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

EMET le vœu que soit rétabli, sur les horaires TER de l'automne 2017, l'arrêt de 7h17 à Saint-Germain-sur-Ille afin de maintenir la qualité actuelle de service.

**ECOLE COMMUNALE
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITÉ**

Dans le cadre des engagements TEPCV (Territoires à Energie Positive pour le Croissance Verte) pris par la Communauté de Communes, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de réaliser sur l'exercice 2017 les travaux de rénovation et d'extension de la Bibliothèque. Ces travaux subventionnés à hauteur de 80% entraînent de facto la suppression de la salle jouxtant la Bibliothèque qui est à ce jour un espace partagé de 50m² ayant les fonctions d'annexe de la Bibliothèque, de Salle de Motricité pour l'Ecole Communale et de salle d'activités pour les Associations.

Afin de répondre aux besoins de l'Ecole Communale qui a obtenu l'ouverture d'une 6^{ème} classe à la rentrée 2016/2017, il est impératif que la Commune réalise en parallèle de ces travaux la construction d'une Salle de Motricité. Cette Salle de Motricité serait implantée dans l'enceinte de l'Ecole sécurisant le trajet des enfants en supprimant la traversée de Route Départementale.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une dérogation auprès de la Préfecture afin que soit intégré à la DETR 2017 ce projet qui présente un enjeu majeur pour le bon fonctionnement de l'Ecole Communale malgré son impact financier que la Collectivité n'est pas en capacité de supporter seule.

Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal les propositions établies pour la construction en 2017 de cette Salle de Motricité d'une superficie d'environ 80m². Ce projet a été présenté le 23 mars dernier à l'équipe enseignante et aux Commissions « Affaires scolaires » et « Bâtiments communaux ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sous réserve d'obtention de la DETR, **APPROUVE** le projet en phase APD de construction d'une Salle de Motricité pour l'Ecole communale ;



RETIENT la proposition d'un montant de 88 845.00€ HT de l'entreprise MODULE CREATION de Loscouët-sur-Meu pour le dépôt du permis de construire, la fourniture, la livraison et l'installation d'un ensemble modulaire de 79.36 m² conforme à la RT2012 ; **RETIENT** la proposition d'un montant de 9 968.54 € HT de l'entreprise GUERIN Yves de Saint-Gondran pour la réalisation du génie civil (terrassement, fondations, assainissement et divers) ; **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotatation des Equipements des Territoires Ruraux 2017 pour cet investissement.



LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE, permettant de doubler sa superficie, nécessiteront une fermeture temporaire à compter de juillet 2017.

VOUS AVEZ PU CONSTATER L'ÉTAT DE LA RD26

entre Les Vignes et le carrefour du Cimetière. Suite à notre demande, nous vous informons que l'Agence Routière a programmé la réfection de ce tronçon sur septembre 2017.



RENCONTRE AVEC LES CM2 ET LES COLLEGIENS

La Commission « Jeunes » propose aux enfants de CM2 et aux collégiens une rencontre le vendredi 16 juin 16h30 en présence du GPAS qui organisera un tournoi sportif.

Objectifs:

- parcours à pied entre les différents arrêts de car jusqu'à l'espace sportif suivi d'une petite inauguration. Ce parcours sera l'occasion de rappeler les règles de sécurité (port du gilet jaune pour se rendre au car, emprunt du chemin piétonnier, règles d'utilisation du skatepark...)
- permettre au CM2 de mieux appréhender la rentrée...;
- rencontre des jeunes, réponses aux questions accompagnée d'un goûter pour ce moment.

Nous comptons sur votre présence (un affichage avec les informations sera réalisé à l'épicerie, à l'école et sur le site)

AUTO PARTAGÉ

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné souhaite promouvoir et accompagner la mobilité durable sur son territoire.

Cette volonté politique se traduit par la mise en place d'une expérimentation d'auto-partage dont les enjeux pour le territoire sont à la fois environnementaux et économiques :

- Diminuer les émissions de GES liées au transport,
- Diminuer les taux d'équipement des ménages en voitures,
- Diminuer la précarité énergétique liée au transport, préserver le pouvoir d'achat des ménages en diminuant l'impact des transports dans leurs budgets,
- Donner les moyens de se déplacer à des personnes « captives », n'ayant pas les moyens de se déplacer autrement.

La Commune de Saint-Germain-sur-Ille s'est portée volontaire pour accueillir cette expérimentation. L'initiative est soutenue financièrement par la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné qui met gratuitement à disposition des véhicules identifiés « auto-partage ».

Mise en place courant juin 2017.

ECOLE COMMUNALE
ORGANISATION AU 1ER SEPTEMBRE 2017

A compter de septembre 2017, l'organisation des temps scolaires sera la suivante:

ECOLE DE SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE			
	LUNDI/MARDI/JEUDI	MERCREDI	VENDREDI
GARDERIE	07:20 à 08:30	07:20	07:20 à 08:30
ECOLE	08:30	09:00	08:30
	12:00	09:00	12:00
GARDERIE	12:00 à 14:00	12:30	12:00 à 14:00
Cantine (sieste Maternelles à 13:30)		12:30 à 13:00 12:30 à 13:30	
ECOLE	14:00		14:00
	16:10		TAPS
RECREATION (ou 1h de créneau hebdomadaire d'APC à la fin d'une des journées de cours)	16:10		16:30
	16:45		16:30 - 16:45
GARDERIE (Goûter à 16h45)	16:45		16:45
	18:45		18:45

Ce projet validé par le Conseil Départemental de l'Education nationale a pour objectifs de répondre aux difficultés de l'organisation actuelle :

- durée insuffisante des TAP pour certaines activités nécessitant un temps de transport ou de mise en place ;
- enfants qui bénéficient des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) de l'école ne peuvent participer au TAP qui se déroule sur le même temps ;
- hétérogénéité des horaires entre maternelles et élémentaires ;
- difficultés de gestion de la Garderie lorsque les TAP sont sur le même créneau horaire.

GRAINOOTHÈQUE

Le printemps arrive, il est temps de préparer ses semis !

N'hésitez pas à venir utiliser les graines stockées dans la grainothèque, c'est gratuit, accessible à tous sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque !

À votre disposition, des sachets pour emporter vos graines et un classeur pour plus d'explications.

BIBLIOTHÈQUE

PETITE ENFANCE :

Les  à la bibliothèque de Saint Germain sur Ille.

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la bibliothèque

Mardi 9 mai, 6 juin et 4 juillet de 9h30 à 10h30

Encore des nouveautés dans votre Bibliothèque, que vous pourrez retrouver sur

<http://saint-germain-sur-ille.fr/bibliotheque/nouveautes/>

Belle réussite du tournoi MARIO KART

Mercredi 19 avril de 15h à 17h s'est déroulé le tournoi de Mario Kart Wii avec la participation de 20 concurrents de 7 à 17 ans.



Le suspense a été présent jusqu'à la dernière seconde de la finale mais comme lors du tournoi « JUST DANCE sur Wii U », c'est Mademoiselle Lucie BOUIN, 13 ans, qui a de nouveau remporté ce tournoi. Nous la félicitons ainsi que l'ensemble des candidats. Le tournoi s'est clôturé par un goûter (crêpes, nutella, bananes ...) offert par la commission « aînés/jeunes » de la Mairie. La Bibliothèque

et la commission « aînés/jeunes » remercient l'ensemble des participants pour leur fairplay et leur donnent rendez-vous au prochain tournoi de jeux vidéos de la Bibliothèque.

"Le Festival des Envolées de l'Illet de Chevaigné aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2017.

Notez l'un des temps forts de ce festival : une rando contée familiale reliant la Bibliothèque de Chevaigné à la Bibliothèque de Saint Germain par le Canal le dimanche 21 mai au matin (départ à 10h). La Bibliothèque ouvrira ses portes pour accueillir les vaillants cyclistes et tous les Germinois souhaitant partager ce moment convivial autour de témoignages des 2 auteurs invités et de l'expo photos."

Festival
Les Envolées de l'Illet
19 au 21 mai 2017
Chevaigné

Avec
Julien LEBLAY et Claude MARTHALER
Cyclo-voyageurs-écrivains

Site : lesenvoleesdelillet.org Mail : lesenvoleesdelillet@laposte.net
Festival culturel Les Envolées de l'Illet

ATELIERS BALISE UTOPIQUE

L'expédition du Radeau Utopique porté par l'Ecole Parallèle Imaginaire est partie l'été dernier à la recherche de l'île d'Utopie. Le radeau lors de son passage en 2016 a fait escale sur les communes de Saint Germain sur Ille et de Guipel pour aller à la rencontre des habitants du territoire.

Après un an de voyage sur l'océan, il reviendra en juillet prochain sur le canal d'Ille-et-Rance pour faire le récit de ses fabuleuses découvertes.

Afin de préparer le retour de celui-ci dans les communes partenaires, il est proposé de participer à tous ceux qui le souhaitent à la création d'une Balise Flottante.

Descriptif des ateliers :

L'atelier aura lieu en 2 temps et sera animé par une artiste locale :

- 1 temps de présentation et d'imagination de la balise

• Mercredi 17 mai à Guipel

à la bibliothèque - à 18h30 - Avec Valérie Cloarec de l'association l'Art aux champs

• Mercredi 24 mai à Saint-Germain-sur-Ille

à la salle communale - à 19h30 - Avec Marion Derrien de la recyclerie d'art Le T.R.U.C.

- 1 temps de création, de décoration et d'embellissement

La mise à l'eau de la balise aura lieu à la suite de l'atelier et sera amarrée à la berge.

• Samedi 27 mai à Guipel

sous le préau de la bibliothèque des "pontènes" de 14h à 16h Avec Valérie Cloarec de l'association l'Art aux champs

• Samedi 10 juin à Saint-Germain-sur-Ille

dans la cour de la bibliothèque - de 14h à 16h Avec Marion Derrien et la recyclerie d'art Le T.R.U.C.
L'escale à ST-GERMAIN-SUR-ILLE aura lieu les 15 et 16 juillet

GRATUIT ET OUVERT À TOUS / ATELIER FAMILIAL

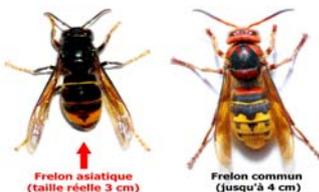
RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Service Lecture publique Val d'Ille-Aubigné

OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

En 2017, la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) afin de mettre en place un plan de lutte concerté.

Dans ce cadre, la communauté de communes du Val d'Ille prend en charge 100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire du 15 mai au 1er décembre 2017.



ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au **0223482632**
2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement;
3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention;
4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise;
5. La facture est envoyée au Val d'Ille - Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer;

Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille-Aubigné.

La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille - Aubigné n'est pas possible si :

- l'enlèvement a lieu avant le 15 mai ou après le 1er décembre;
- il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs;
- la démarche précédemment citée n'a pas été respectée, c'est à dire si l'entreprise n'est pas missionnée directement par la FGDON35.

Si l'entreprise est contactée directement par un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité, l'intervention sera aux frais du demandeur.

VIE DES ASSOCIATIONS

POM D'AMIS

Au début de l'année scolaire nous vous avons proposé de participer à la nouvelle opération de Pom d'Amis qui consistait à stocker du papier pour le mettre au recyclage.

Notre but est de dépasser les 3 tonnes de papier usagé à envoyer au recyclage. Au-delà, chaque tonne de papier nous sera payée une soixantaine d'€ au profit de l'association des parents d'élèves Pom d'Amis et donc de l'école du village.



LE GRAND RAMASSAGE
DU PAPIER AURA LIEU

LE WEEK-END DES 10 ET 11 JUN 2017

DANS LA COUR DE L'ÉCOLE DE ST GERMAIN

MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION



La benne sera en libre accès. Soyez prudent quand vous déposerez votre papier.

Pour toute information, pomdamis@gmail.com

EN VUE D'UN PROJET D'EXPOSITION

L' Association CAFEÏNE travaille actuellement sur une exposition ayant trait à l'histoire de Saint Germain-sur-Ille sur les périodes du 19è et 20è siècle.

Aussi est-il fait appel à chacun, chacune d'entre vous (particuliers, membres d'Associations ...) **pour le prêt de documents (photos, textes, enregistrements, objets...) que vous pourriez posséder et qui concernent la vie d'autrefois et des dernières décennies sur notre commune:** activités-emplois, vie associative, fêtes, manifestations sportives, événements marquants etc....

Pour contact et dépôt en prêt des documents, s'adresser à : Gérard ROULLEAUX (6 Terre Vulcain)

t° 02 99 55 66 38 - port. 06 25 13 46

ou

Dominique LECOUSTER (17 Avenue du Tertre)

t° 02 99 55 29 50- pot. 06 10 90 34 47

Par avance nous vous remercions pour votre participation à cet effort de mémoire de notre lieu de vie.

UNC

8 mai 2017

Invitation à l'hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale 1939-1945

Les six associations d'anciens Combattants de Mouazé, Chasné, Gahard, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Médard-sur-Ille et Saint-Germain-sur-Ille se retrouveront à Mouazé à 9h 30 pour la cérémonie religieuse à 10h suivie d'une brève cérémonie au Monument aux Morts.

Pour Saint-Germain nous nous rassembleront à 11h30 Place de la Mairie pour nous rendre ensuite au monument aux morts.

La cérémonie débutera par la sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, du dépôt de la gerbe du souvenir et des citations des trois victimes mortes pour la France et d'une victime civile.

M. Le Maire et du Président de l'U N C adresseront ensuite le message, suivi de la Marseillaise et de l'hymne européen. Nous clôturerons par les remerciements à celles et ceux qui se sont associés à cette cérémonie.

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE VTT

Dimanche 14 mai 2017 aura lieu le Championnat de Bretagne VTT sur un circuit technique et physique.

Restauration sur place - Arrivée Place Poulain.

La Ville en Bois et le pont du Canal
seront fermés à la circulation.

Une déviation sera mise en place par la route de la Gare.

Renseignements auprès de REUZÉ Marcel au 02.99.55.48.88

OCUS

11 mai - TCHIKINI SOUND

21H -Dancing de la Touchette - Prix libre

Après une semaine de travail, les "Tchikini Sound" 's nous présentent l'Hôtel Tchikini



Spectacle vocal et burlesque

La musique des Tchikini est une fusion vocale, ciselée de scat, de racines ethniques et de beatbox, où les chansons à textes côtoient les amuse-gueules polyglottes et les refrains velours...

Créé par Hélène L'Hours avec ses acolytes Perrine Aterianus, Romain Parpillon, Karl Benthon et Sylvain Lioté-Stasse, "HÔTEL TCHIKINI" est une invitation à partager un moment hors du temps en compagnie d'une drôle de famille coincée entre l'ici et l'ailleurs, décalée, tricoteuse de mélodies, de rêves et de cauchemars... loufoques !

La Compagnie OCUS continue sa tournée printanière à travers moultes chapiteaux volants de ville en ville.

Le "Bistrodocus" remet notamment le couvert autour de Rennes en avril mai puis repart dans le bassin minier et l'est luxembourgeois.

Le nouveau spectacle "Les déserteurs du vent", cherche la bourrasque dans les environs en mai.

Plein d'autres surprises sont concoctées pour les beaux jours à venir...

Toutes nos actualités sur www.compagnie-ocus.com

Au plaisir de vous croiser en chair et en noces!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mai 2017

Lundi 08: Commémoration - UNC

Dimanche 14: Championnat de Bretagne VTT - FEP

Jeudi 11: TCHIKINI SOUND - OCUS

Vendredi 19 au 21 : Les envolées de l'Ille et de l'Illet

Dimanche 21 : Rando contée familiale

Mercredi 24 : Atelier Balise Utopique

- Ecole Parallèle Imaginaire

Samedi 27: Repas du Club des Anciens

Juin 2017

Samedi 10: Atelier Balise Utopique

- Ecole Parallèle Imaginaire

Samedi 10 et Dimanche 11 : Ramassage Papier -Pom d'Amis

Samedi 15 et Dimanche 16 : Escale Radeau Utopique

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 07 juillet 2017

Merci de transmettre vos infos pour le 16 juin 2017